

3SR
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 5 Cité le Paradis
33740 ARES
788 432 417 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JANVIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 460 341,95 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	460 341,95 euros
A titre de dividendes aux associés	40 000,00 euros
Soit 40,00 euros par part	

Le solde du Bénéfice de l'exercice	420 341,95 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 777 125,80 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le **26 janvier 2026**.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2% porté à 18,6 % par l'article 12 de la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, adoptée définitivement le 16 décembre 2025. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

29 000,00 euros, soit 29,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2023 :

550 000,00 euros, soit 550,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 550 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2024 :

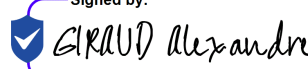
80 000,00 euros, soit 80,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 80 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 JANVIER 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

Signed by:

99EFC692D0F14F8...

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SARL 3SR		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 5 Cité le Paradis		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 7 8 8 4 3 2 4 1 7 0 0 0 1 2		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30092025						
		N-1 30092024						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	19 893	18 886	1 008	2 204
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	224 590	153 215	71 375	88 073
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	1 820		1 820	1 820
	TOTAL (II)		BJ	BK	246 304	172 101	74 202	92 098
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	464 932		464 932	722 035
		Autres créances (3)	BZ	CA	17 861		17 861	45 638
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	117 187		117 187	167 187
Disponibilités		CF	CG	564 377		564 377	334 119	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	208 500		208 500	1 159	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 372 858		1 372 858	1 270 138	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 619 161	172 101	1 447 060	1 362 235	
Renvois : (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	1 820	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :		

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SARL 3SR		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	356 784	434 727
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	460 342	2 057
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	828 126	447 784
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TO TAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TO TAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		8 840
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 051	51
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	191 819	103 617
	Dettes fiscales et sociales	DY	372 954	357 585
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	39 110	216 684
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		227 676
TO TAL (IV)	EC	618 934	914 452	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TO TAL GENERAL (I à V)	EE	1 447 060	1 362 235	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	618 934	914 452
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SARL 3SR		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 153 958	FB		FC	2 153 958	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 053 634	FH		FI	1 053 634	
		FJ	3 207 592	FK		FL	3 207 592	
	Chiffres d'affaires nets*						2 203 726	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	20 410	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 228 007	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 534 241	
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	404 727	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	11 765	
	Salaires et traitements *					FY	474 061	
	Charges sociales (10)					FZ	146 295	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements* (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	45 780
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 616 875
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	611 132	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 805	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	4 805	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	644	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	644	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	4 161	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	615 293	

Désignation de l'entreprise SARL 3SR			Néant ☐ *																
			Exercice N	Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	4 909															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	8 000															
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	12 909															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	32															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		623														
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	14															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	46	623														
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	12 863	(623)														
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ																
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	167 814	6 573														
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	3 245 721	2 227 230														
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 785 379	2 225 173														
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)			HN	460 342	2 057														
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY																
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG																
			HP	1 439	947														
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ																
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IH																
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ																
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IK																
			HX																
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC																
			RD																
	(9)	Dont transferts de charges	A1																
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2																
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS																
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>46 12 909</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	46 12 909				
	Exercice N																		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	46 12 909																		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </table>			Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs						
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs																			

Annexe des comptes annuels

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **30/09/2025** dont le total est de **1 447 060** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **460 342** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/10/2024** au **30/09/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2014-03 à jour des règlements complémentaires applicables à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice

Changements de méthodes

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée car la dépréciation des créances est appréciée au cas par cas en fonction des difficultés de recouvrement.

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	17 689	1 197		18 886
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	107 399	36 875	14 763	129 511
	Matériel de bureau, mobilier	19 028	7 722	3 045	23 705
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	144 116	45 794	17 808	172 101
TOTAL		144 116	45 794	17 808	172 101

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

30/09/2025

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					

Dont dotations
et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 820	1 820	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	464 932	464 932	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	298	298	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	9 257	9 257	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	8 306	8 306	
	Charges constatées d'avances	208 500	208 500	
TOTAL DES CREANCES		693 113	693 113	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

30/09/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	191 819	191 819		
	Personnel et comptes rattachés	70 528	70 528		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 846	26 846		
	Impôts sur les bénéfices	161 242	161 242		
	Taxes sur la valeur ajoutée	106 538	106 538		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	7 801	7 801		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	15 051	15 051		
	Autres dettes	39 110	39 110		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		618 934	618 934		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 812			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		15 051			

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Charges à payer		140 131
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 917
<i>FACTURES FOURNISSEURS NON PARV</i>	<i>15 917</i>	
Dettes fiscales et sociales		85 104
<i>CONGES PAYES</i>	<i>8 286</i>	
<i>PRIME A VERSER</i>	<i>17 750</i>	
<i>INTERESSEMENT A VERSER</i>	<i>23 687</i>	
<i>Cotisation URSSAF TNS A REVERSER</i>	<i>18 955</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR CP</i>	<i>3 190</i>	
<i>CHARGES SOCIALES SUR PRIME</i>	<i>6 834</i>	
<i>ETAT CHARGE A PAYER</i>	<i>6 152</i>	
<i>TAXE APPRENTISSAGE</i>	<i>148</i>	
<i>TAXE FORMATION CONTINUE</i>	<i>103</i>	
Autres dettes		39 110
<i>CLIENTS AAE</i>	<i>39 110</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			208 500	208 500
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				208 500

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

--

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES

Du capital social début exercice

1 000,00

10,0000

10 000,00

Emises pendant l'exercice

Remboursées pendant l'exercice

Du capital social fin d'exercice

1 000,00

10,0000

10 000,00

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2025
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

30/09/2025

EFFETS ESCOMPTEES NON ECHUS	
-----------------------------	--